

11/2015 - 20 janvier 2015

Troisième trimestre 2014

Déficit public désaisonnalisé de la zone euro en baisse à 2,3% du PIB

Déficit de l'UE28 en légère baisse à 2,9% du PIB

Au troisième trimestre 2014, le ratio du déficit public¹ par rapport au PIB, corrigé des variations saisonnières², s'est établi à 2,3% dans la **zone euro**³ (ZE18), en baisse par rapport au deuxième trimestre 2014 où il se situait à 2,5%. Dans l'**UE28**³, le ratio du déficit public par rapport au PIB a légèrement diminué, à 2,9% du PIB contre 3,0% au trimestre précédent.

Ces données sont publiées par **Eurostat**, l'office statistique de l'Union européenne.

Recettes, dépenses et excédent/déficit publics dans la zone euro et dans l'UE, corrigés des variations saisonnières*

(en % du PIB)	T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013	T1 2014	T2 2014	T3 2014
ZE18							
Excédent (+) / déficit public (-)	-3,1	-3,1	-2,9	-2,6	-2,6	-2,5	-2,3
Recettes totales	47,5	46,6	46,7	45,5	47,6	46,6	46,7
Dépenses totales	50,6	49,7	49,6	48,1	50,2	49,1	49,1
ZE19							
Excédent (+) / déficit public (-)	-3,0	-3,1	-2,9	-2,6	-2,5	-2,5	-2,3
Recettes totales	46,3	46,5	46,5	46,5	46,5	46,5	46,6
Dépenses totales	49,4	49,6	49,4	49,1	49,0	49,0	48,9
UE28							
Excédent (+) / déficit public (-)	-3,5	-3,2	-3,4	-3,0	-3,1	-3,0	-2,9
Recettes totales	46,3	45,8	45,4	44,1	46,1	45,2	45,0
Dépenses totales	49,8	49,0	48,7	47,0	49,2	48,2	48,0

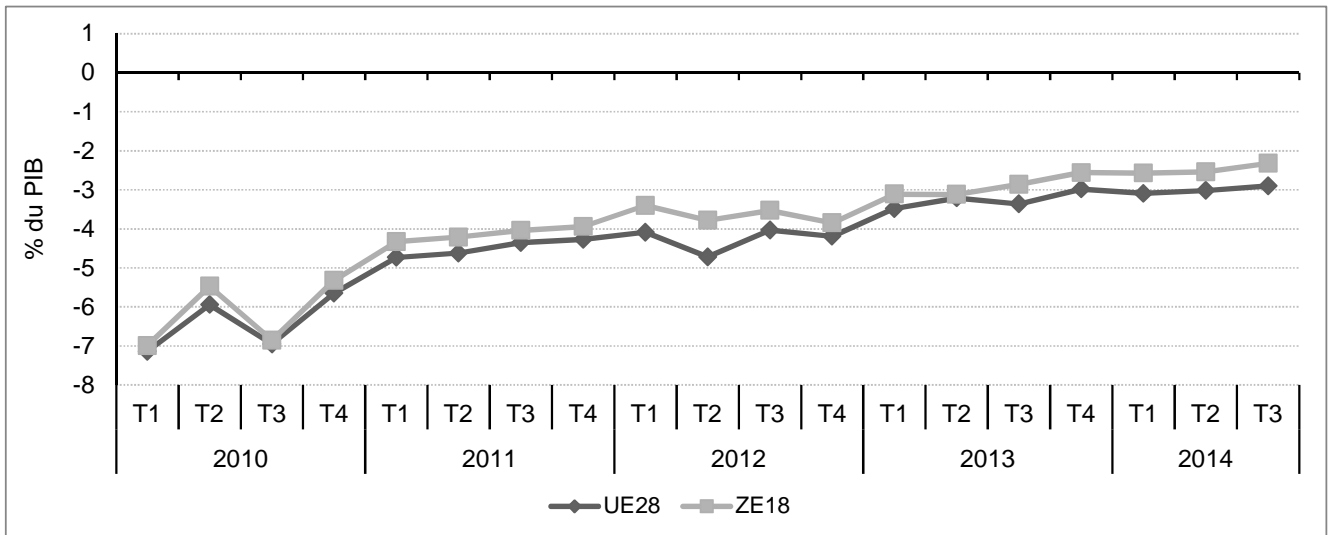
* Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. Données issues d'une combinaison d'estimations nationales et effectuées par Eurostat.

Recettes et dépenses publiques de la zone euro et de l'UE28

Au troisième trimestre 2014, les recettes publiques totales se sont établies dans la **zone euro** à 46,7% du PIB, contre 46,6% au deuxième trimestre 2014. Les dépenses publiques totales dans la **zone euro** ont quant à elles été de 49,1% du PIB, stables par rapport au trimestre précédent.

Dans l'**UE28**, les recettes publiques totales représentaient 45,0% du PIB au troisième trimestre 2014, contre 45,2% au deuxième trimestre 2014. Les dépenses publiques totales dans l'**UE28** se sont quant à elles établies à 48,0% du PIB, en baisse par rapport au trimestre précédent où elles se situaient à 48,2% du PIB.

Excédent/déficit publics dans la zone euro et dans l'UE, corrigés des variations saisonnières*



* Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. Données issues d'une combinaison d'estimations nationales et effectuées par Eurostat. L'UE28 se réfère à l'UE27 (hors Croatie) jusqu'au quatrième trimestre 2011.

- Les données pour les agrégats zone euro et UE sont corrigées par Eurostat des variations saisonnières et des jours ouvrables en utilisant une approche indirecte (par pays) pour les recettes et dépenses publiques totales. Tant les recettes que les dépenses présentent une tendance saisonnière marquée. L'excédent (+) / déficit (-) provient indirectement des transactions mentionnées ci-dessus. Pour les données relatives au PIB, le PIB corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables est utilisé. Sur une base volontaire, certains pays fournissent également et autorisent Eurostat à publier leurs propres estimations des données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables en matière de recettes et dépenses publiques totales. Pour les données des États membres disponibles, aussi bien corrigées que non-corrigées des variations saisonnières, ainsi que pour les métadonnées propres à chaque pays sur l'ajustement saisonnier et des jours ouvrables, se référer à l'information publiée sur la page dédiée aux comptes trimestriels des administrations publiques de la section 'Statistics Explained' du site web d'Eurostat: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Government_finance_statistics_-_quarterly_data
Les données corrigées des variations saisonnières de l'UE28 ont été estimées en utilisant les données corrigées des variations saisonnières de l'UE27 et la tendance trimestrielle disponible pour la Croatie. Les données trimestrielles de la Croatie sont disponibles à compter du premier trimestre 2012.
- Les comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques sont collectés par les États membres sur une base volontaire. Les concepts utilisés sont pleinement conformes à la méthodologie fixée dans le [Règlement \(UE\) No 549/2013 relatif au Système européen des Comptes nationaux et régionaux dans l'Union européenne](#) (Système européen des Comptes, SEC 2010) tout comme le concept de déficit/excédent public utilisé dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs. Les données annuelles relatives à la procédure concernant les déficits excessifs, dont la prochaine notification par les États membres doit intervenir en avril 2015, sont l'objet d'une vérification approfondie de la part d'Eurostat, qui peut conduire à une révision des données trimestrielles des administrations publiques précédemment publiées. Les comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques sont publiés dans la base de données d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/government-finance-statistics/data/database>
- Jusqu'au 31 décembre 2014, la zone euro (ZE18) comprenait la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie, la Slovaquie et la Finlande. À compter du 1^{er} janvier 2015, la zone euro (ZE19) comprend également la Lituanie. L'Union européenne (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. Comme il est indiqué dans le guide d'Eurostat concernant la diffusion des données à l'occasion d'un élargissement de la zone euro, les séries de données agrégées, qui sont commentées dans ce communiqué de presse, se réfèrent à la composition officielle du trimestre le plus récent pour lequel les données sont disponibles. Ainsi, dans les communiqués de presse comportant des données jusqu'au quatrième trimestre 2014, les commentaires portent sur les séries ZE18, tandis que dans les communiqués incluant des données pour le premier trimestre 2015 et au-delà, les commentaires porteront sur les séries ZE19. Le guide d'Eurostat est disponible, en anglais, sur le site web d'Eurostat: http://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-eurostat-news/-/GUIDE_ENLARG_2007

Des données supplémentaires sont disponibles dans la publication sur les statistiques trimestrielles des finances publiques: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/government-finance-statistics/data>

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Plus d'informations sur les données:

Tim ALLEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat.pressoffice@ec.europa.eu

Laura WAHRIG
Philippe DE ROUGEMONT
Irena KOSTADINOVA
Michele MAROTTA
Raquel DIAS
Lukas RUCKA
Pavel DVORAK

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet:
<http://ec.europa.eu/eurostat>

Principaux indicateurs économiques européens:
<http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>

Tél: +352-4301-37 687
estat-stpfs-data@ec.europa.eu

Suivez Eurostat sur Twitter: http://twitter.com/EU_Eurostat